Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 029-212902977-20260403-2026_13-DE

TREMEVEN

République Française
Département du FINISTERE
Commune de Tréméven

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 01/04/2026

Référence
2026-13

Objet de la délibération
CCAS – ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Ayant pris part au vote
19	17	19

Date de la convocation
17 mars 2026

Vote
A l'unanimité Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

Le Conseil Municipal de TREMEVEN dûment convoqué le vingt-six mars deux mille vingt-six, s'est réuni en séance publique à la salle du conseil municipal, le mercredi premier avril deux mille vingt-six à dix-huit heures trente minutes, sous la présidence de Madame Aurélie FOUCHER, Maire.

Présents : Mmes et MM. Les Conseillers municipaux en exercice :
Mme BRISHOUAL Natacha, Mme BRUNOU Céline, M. DERRIEN Dominique, M. FEVRIER Florent, Mme FOUCHER Aurélie, M. GEHANNIN Pascal, M. HELOU Roland, Mme KERVEADOU Dominique, Mme LE GOFF Perrine, Mme LE GUILLOUX Muriel, M. LE LANN Guillaume, Mme LE ROUX Solène, Mme MOUILLEAU Pascale, Mme PRAT Cathy, M. PRIMAT Alain, M. QUENTEL Jean-Claude, M. SCELO François.

Absents et excusés :
Mme AUFFRET Annie, donnant procuration à M. HELOU Roland
M. DAVID Anthony, donnant procuration à Mme FOUCHER Aurélie

Secrétaire de séance : Mme MOUILLEAU Pascale.

Objet de la délibération : ELECTION DES MEMBRES DU CCAS

Madame le Maire explique :

En application des articles R 123-7 et suivants du code de l'action sociale et des familles, la moitié des membres du conseil d'administration du CCAS sont élus par le conseil municipal au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel. Chaque conseiller municipal ou groupe de conseillers municipaux peut présenter une liste, même incomplète. Les sièges sont attribués d'après l'ordre de présentation des candidats sur chaque liste.

Madame le Maire propose aux conseillers qui le souhaitent de proposer une liste pour cette élection. Après discussion, les conseillers municipaux décident de proposer une liste unique pour le conseil d'administration du CCAS, réunissant des conseillers membres des 2 groupes du conseil.

Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 029-212902977-20260403-2026_13-DE

La liste de candidats présentée par Mme Dominique KERVEADOU :

- Dominique KERVEADOU
- François SCELO
- Perrine LE GOFF
- Annie AUFFRET
- Muriel LE GUILLOUX

Considérant qu'une seule liste de candidats pour cette élection a été présentée et qu'elle réunit des membres des deux groupes composant l'assemblée, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de procéder à un vote à mains levées pour cette élection.

- Nombre de suffrages exprimés : 19
- Liste présentée par Dominique KERVEADOU : 19 voix obtenues

Ont été proclamés membres du conseil d'administration du CCAS :

- Dominique KERVEADOU
- François SCELO
- Perrine LE GOFF
- Annie AUFFRET
- Muriel LE GUILLOUX

Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme,
Le 2 avril 2026

Le Maire,
Aurélie FOUCHER

